

Pilotes, petit rappel concernant les Championnats de Ligue, extrait du règlement :

1 – Demande de numéro – Engagement au championnat

Les pilotes désirant participer à un Championnat de Ligue devront obligatoirement faire une demande de numéro de course et s'inscrire au championnat en ligne sur le site de la Ligue Motocycliste Régionale Centre-Val de Loire www.ligue-moto-centre.fr **au minimum 14 jours** avant la première épreuve à laquelle ils souhaitent participer.

Chaque pilote se verra attribuer un numéro de course pour l'ensemble de la saison 2020.

NOTA : Les pilotes souhaitant conserver leur numéro de course de l'année précédente devront en faire la demande au plus tard le 15 Février 2020. Au-delà, celui-ci ne leur sera attribué que si un autre pilote ne l'a pas demandé.